

Le drame

Un ouvrier âgé de 46 ans a perdu la vie hier matin à Zoug dans un accident de chantier. Le drame est survenu lors de travaux de démolition, a précisé la police cantonale. L'homme a succombé sur place à ses graves blessures.



Tendre la main ne sera plus autorisé dans le canton de Vaud.

Ils défendent le droit de mendier

LAUSANNE Un comité d'associations et de partis de gauche lance un référendum contre la loi vaudoise interdisant la mendicité. Fin septembre, le Grand Conseil a accepté la proposition de l'UDC de prohiber le droit de faire la manche dans le canton. «Il s'agit tout simplement d'interdire les pauvres», a dénoncé hier Véra Tchérémissinoff, présidente d'Opere Rom, une association de défense de Roms. L'exemple genevois montre bien que cette interdiction est une usine à gaz, a renchéri le conseiller communal Hadrien Buclin.

Voie réservée à la voiture de demain?

BERNE Des véhicules électriques ou sans conducteur pourraient bientôt rouler sur les bandes d'arrêt d'urgence des autoroutes suisses. Le projet est en discussion dans les services de Doris Leuthard. Dans l'«Aargauer Zeitung», la ministre des Transports a expliqué qu'il s'agirait là «d'une promotion efficace et gratuite des nouvelles technologies».

Le Ministère public tourne toujours sans surveillance

VAUD La réforme visant à mieux contrôler le travail des procureurs et juges piétine depuis quatre ans. Certains s'impatientent.

«Il y a une démarche politique pour protéger le procureur général!» Avocat et député socialiste, Nicolas Mattenberger a réagi au refus du Bureau du Grand Conseil de lever l'immunité d'Eric Cottier («20 minutes» du 7 octobre). Le magistrat faisait face à la plainte d'un avocat, qui l'accuse de diffamation après l'aval donné au porte-parole de la police cantonale pour dévoiler publiquement le passé judiciaire de son client. Or, l'officier de police, lui, est prévenu pénalement pour les mêmes faits. Le procureur général adjoint souhaitait le blanchir: il s'est fait récuser par le Tribunal cantonal. Eric Cottier s'est



Nicolas Mattenberger et Raphaël Mahaim appellent à une révision.



alors contenté de nommer un autre procureur dans cette affaire, du Nord vaudois, sous ses ordres...

«C'est un signal que le système ne va pas, il faut le réformer», clame un autre avocat, le député Vert Raphaël Mahaim. En 2012 déjà, il avait déposé une motion au Grand Conseil afin d'instaurer, notamment, une véritable sur-

veillance du Ministère public via une autorité indépendante. En 2014, l'ex-procureur Dick Marty allait dans le même sens. Mandaté par la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, le Tessinois prônait une réforme du système d'élection des juges et procureurs ainsi que leur surveillance. Il recommandait aussi la création d'un Conseil de la magistrature.

Du concret en 2017

Interrogée sur ce projet de grande réforme souhaité par des députés, ainsi que sur les suites du rapport de Dick Marty, la porte-parole de Béatrice Métraux, Laurence Jobin, précise qu'un groupe de travail a planché sur le sujet en 2016. Et qu'il s'apprête à faire des propositions au Conseil d'Etat. «Le fruit est bientôt mûr, mais rien ne se fera avant les élections cantonales de l'an prochain», estime pour sa part le député vaudois Raphaël Mahaim.

Après l'approbation d'un tel principe par le Valais, en septembre, Vaud est le dernier canton latin à ne disposer d'aucun outil de contrôle. Raphaël Mahaim plaide pour «un organe formé par des représentants de tous les pouvoirs et d'experts externes, ce qui garantirait la qualité et l'indépendance des décisions judiciaires». —FRÉDÉRIC NEJAD TOULAMI

Mamy à l'hosto après un vol

Une nonagénaire a fini à l'hôpital, dimanche à Bâle. Un inconnu à vélo a tenté d'arracher le sac à main de la dame. Mais la pochette était attachée au déambulateur, ce qui a fait tomber la malheureuse et son agresseur. Le voyou n'a pas renoncé. Il s'est relevé et a arraché le sac convoité.

Des paysages déjà recouverts par la neige

MÉTÉO Les premiers flocons sont tombés en Suisse dès dimanche soir et pendant la nuit. La neige est descendue jusqu'à 900 m à Gonten (AI), formant par endroits une couche de 20 cm. Il y a à moins de quinze jours, les thermomètres

enregistraient encore des températures estivales allant jusqu'à 25 degrés. Un front froid en provenance du nord est à l'origine de cette brusque baisse de température. Il devrait se maintenir sur la Suisse jusqu'à demain.



Sur la route de la Flüela, au dessus de Davos (GR), le bétail a dû gratter pour brouter. —KEYSTONE
Diaporama: les meilleures images des internautes sont à découvrir sur notre app.